

CONSEIL DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 03 décembre 2024
Délibération 48

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la fermeture de la Licence professionnelle Droit et gestion de copropriété et syndic à la fin de la présence année universitaire.

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve la fermeture de la Licence professionnelle Droit et gestion de copropriété et syndic à la fin de la présence année universitaire.

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Edouard OURY (USAGER), Meltem DEMIR (USAGER), Exaucé MALUNDA (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 2

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENTS/EXCUSES : 3

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
12 U.F.R. DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93261 Saint-Denis cedex